



REPUBLIQUE FRANÇAISE – LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

MAIRIE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

=====

MAIRIE DE LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

À l'Hôtel de Ville en salle du conseil.
16 DECEMBRE 2024 à 18H45

Affiché le 10 DECEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

Session Ordinaire

I RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur Nicolas BAZZUCCHI.

- Délibération n°1-16122024.
Régularisation du RIFSEEP.
- Délibération n° 2-16122024.
Ressources humaines : Création d'emploi permanent d'Agent Administratif.
- Délibération n° 3-16122024.
Ressources humaines : Création d'emploi permanent d'Educateur de Jeunes Enfants.
- Délibération n° 4-16122024.
Ressources humaines : Création d'emploi permanent d'Auxiliaire de Puériculture.

- Délibération n° 5-16122024.

Ressources humaines : Création d'emploi permanent de Directeur de l'Urbanisme.

- Délibération n°6-16122024.

Ressources humaines : Création d'emploi permanent référent administratif au service de la population.

- Délibération n° 7-16122024.

Ressources humaines : Création d'emploi permanent Rédacteur Principal de 1^{ère} classe à temps complet.

- Délibération n°8-16122024.

Ressources humaines : Création d'emploi permanent sur le grade de Gardien-Brigadier.

II METROPOLE

Rapporteur Nicolas BAZZUCCHI.

- Délibération n°9-16122024.

Approbation de l'avenant n° 7 à la convention de gestion relative à la compétence Création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire de la commune de La Penne-sur-Huveaune.

Cf document joint.

- Délibération n°10-16102024.

Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.

Cf document joint.

III FINANCES

Rapporteur Stéphane CASTEROT.

- Délibération n°11-16122024.

Décision modificative N°3 : correctif : comptabilisation de la renégociation d'emprunt.

- Délibération n°12-16122024.

Autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2024

- Délibération n°13-16122024.

Admission en non-valeur et provisions pour créances douteuses – Demande du Comptable Public.

Cf document joint.

IV ENFANCE-JEUNESSE-FAMILLE-PETITE ENFANCE

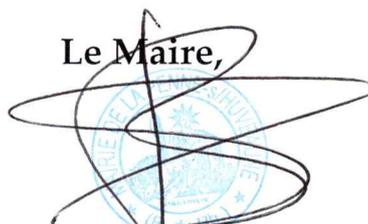
Rapporteur Fatna SID-EL-HADJ.

- Délibération n°14-16122024

Modification du règlement de fonctionnement de la Crèche Municipale Multi Accueil.

Cf document joint.

Le Maire,



Nicolas BAZZUCCHI